



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2008/7
19 mars 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

**Rapport de la quatorzième session de la Conférence des Parties
tenue à Poznan du 1^{er} au 12 décembre 2008**

Première partie: Délibérations

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. OUVERTURE DE LA SESSION (Points 1 et 2 a) de l'ordre du jour)	1 – 6	5
A. Déclaration du Président de la treizième session de la Conférence des Parties	2	5
B. Élection du Président de la quatorzième session de la Conférence des Parties	3	5
C. Déclarations des chefs de gouvernement	4	5
D. Allocution de bienvenue et autres déclarations.....	5 – 6	5
II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour).....	7 – 31	6
A. Adoption du règlement intérieur	7 – 8	6
B. Adoption de l'ordre du jour	9 – 11	6
C. Élection des membres du Bureau autres que le Président.....	12 – 14	8
D. Admission d'organisations en qualité d'observateurs.....	15 – 16	9
E. Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires	17 – 24	9

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
F. Dates et lieux des futures sessions.....	25 – 26	11
G. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs	27 – 28	11
H. Participation.....	29 – 30	11
I. Documentation	31	11
III. RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET DÉCISIONS ET CONCLUSIONS QUI EN DÉCOULENT (Point 3 de l'ordre du jour)	32 – 37	12
A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	32 – 34	12
B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre	35 – 37	12
IV. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L' ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION (Point 4 de l'ordre du jour)	38 – 43	13
V. EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS ET APPLICATION DES AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION (Point 5 de l'ordre du jour)	44 – 63	14
A. Mécanisme financier de la Convention	44 – 46	14
B. Communications nationales.....	47 – 50	14
C. Mise au point et transfert de technologies	51 – 54	15
D. Renforcement des capacités au titre de la Convention	55 – 57	15
E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention	58 – 62	16
F. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires.....	63	16
VI. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES CHIFFRÉS DU KAZAKHSTAN POUR LA PÉRIODE ALLANT DE 2008 À 2012 (Point 6 de l'ordre du jour)	64 – 69	16
VII. QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES (Point 7 de l'ordre du jour)		
États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007		
Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009.....	70 – 71	18

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
VIII. RÉUNION DE HAUT NIVEAU (Point 8 de l'ordre du jour)	72 – 75	18
A. Déclarations de chefs d'État ou de gouvernement	73	18
B. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies	74	18
C. Déclarations de hauts responsables politiques, de ministres et autres chefs de délégation	75	19
IX. DÉCLARATIONS DES ORGANISATIONS ADMISES EN QUALITÉ D'OBSERVATEURS (Point 9 de l'ordre du jour)	76	19
X. QUESTIONS DIVERSES (Point 10 de l'ordre du jour).....	77	19
XI. CONCLUSION DES TRAVAUX DE LA SESSION (Point 11 de l'ordre du jour).....	78 – 81	19
A. Adoption du rapport de la quatorzième session de la Conférence des Parties	78	19
B. Remerciements au pays hôte.....	79	19
C. Clôture de la session	80 – 81	20

Annexes

I. Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la quatorzième session de la Conférence des Parties	21
II. Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto.....	24
III. Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto	30
IV. Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention, pour la période 2009–2013.....	31
V. Documents dont la Conférence des Parties était saisie à sa quatorzième session.....	32

**Deuxième partie: Mesures prises par la Conférence des Parties
à sa quatorzième session**

Décisions adoptées par la Conférence des Parties

FCCC/CP/2008/7/Add.1

Décision

- 1/CP.14 Faire avancer le Plan d'action de Bali
- 2/CP.14 Mise au point et transfert de technologies
- 3/CP.14 Mécanisme financier de la Convention: quatrième examen du mécanisme financier
- 4/CP.14 Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial
- 5/CP.14 Nouvelles directives concernant le fonctionnement du Fonds pour les pays les moins avancés
- 6/CP.14 Renforcement des capacités dans les pays en développement au titre de la Convention
- 7/CP.14 Poursuite des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote
- 8/CP.14 Questions administratives, financières et institutionnelles
- 9/CP.14 Dates et lieux des futures sessions

Résolution

- 1/CP.14 Expression de gratitude au Gouvernement polonais et aux habitants de la ville de Poznan

I. Ouverture de la session

(Points 1 et 2 a) de l'ordre du jour)

1. La quatorzième session de la Conférence des Parties, tenue en application du paragraphe 4 de l'article 7 de la Convention¹, a été ouverte dans les locaux de la Foire internationale de Poznan (Pologne), le 1^{er} décembre 2008, par le Président de la treizième session de la Conférence des Parties, M. Rachmat Witoelar, Secrétaire d'État à l'environnement de l'Indonésie.

A. Déclaration du Président de la treizième session de la Conférence des Parties

2. Dans sa déclaration, le Président sortant, M. Witoelar, a remercié tous les participants pour l'aide qu'ils lui avaient apportée tout au long de l'année écoulée².

B. Élection du Président de la quatorzième session de la Conférence des Parties

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance³, le 1^{er} décembre, la Conférence des Parties a, sur proposition du Président sortant, élu par acclamation à sa présidence M. Maciej Nowicki, Ministre de l'environnement de la Pologne. Le Président sortant a félicité M. Nowicki pour son élection et lui a souhaité de conduire avec succès les travaux de la quatorzième session de la Conférence des Parties.

C. Déclarations des chefs de gouvernement

4. Des déclarations ont été faites par le Premier Ministre de la Pologne, M. Donald Tusk, et par le Premier Ministre du Danemark, M. Anders Fogh Rasmussen⁴.

D. Allocution de bienvenue et autres déclarations

5. D'autres déclarations ont été faites par le Président nouvellement élu de la quatorzième session de la Conférence des Parties, par le Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, M. Rajendra Pachauri, et par le Secrétaire exécutif de la Convention, M. Yvo de Boer. Le maire de Poznan, M. Ryszard Grobelny, a prononcé une allocution de bienvenue.

¹ La quatorzième session de la Conférence des Parties s'est tenue en même temps que la quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), dont les délibérations font l'objet d'un rapport distinct. Les délibérations des séances communes tenues dans le cadre de la réunion de haut niveau figurent dans les deux rapports.

² Les enregistrements vidéo complets des séances plénières peuvent être consultés à l'adresse <http://copportal1.man.poznan.pl/>. Les transcriptions de certaines déclarations, notamment celles des chefs d'État ou de gouvernement, sont aussi disponibles sur le site Web de la Convention http://unfccc.int/meetings/cop_14/statements/items/4662.php.

³ Les séances de la Conférence des Parties mentionnées dans le présent rapport sont des séances plénières.

⁴ Les déclarations faites à l'ouverture de la Conférence des Parties s'appliquaient en règle générale à l'ensemble des travaux de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques.

6. Des déclarations générales ont en outre été faites par les représentants d'Antigua-et-Barbuda (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Australie (au nom du Groupe composite)⁵, de la France (au nom de la Communauté européenne et de ses États membres)⁶, de la Grenade (au nom de l'Alliance des petits États insulaires), des Maldives (au nom des pays les moins avancés), de la Suisse (au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement) et de l'Algérie (au nom du Groupe des États d'Afrique).

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption du règlement intérieur

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

7. À la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président a rappelé que son prédécesseur avait annoncé qu'il informerait la Conférence des Parties de tout fait nouveau qui pourrait survenir au sujet de l'adoption du règlement intérieur.

8. Comme aucun consensus n'était encore intervenu à ce sujet, la Conférence des Parties a, sur proposition du Président, décidé que, comme aux sessions précédentes, le projet de règlement intérieur publié sous la cote FCCC/CP/1996/2 continuerait de s'appliquer, à l'exception du projet d'article 42. Le Président a annoncé qu'il rendrait compte à la Conférence des Parties de tout fait nouveau qui pourrait survenir au sujet de cette question.

B. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

9. Pour l'examen de cette question à sa 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, la Conférence des Parties était saisie des documents FCCC/CP/2008/1 et Add.1, contenant l'ordre du jour provisoire annoté ainsi qu'un ordre du jour provisoire supplémentaire. L'ordre du jour provisoire a été établi en accord avec le Président de la treizième session de la Conférence des Parties et en tenant compte des vues exprimées par les Parties à la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et par les membres du Bureau de la Conférence des Parties. L'ordre du jour provisoire supplémentaire a été publié en réponse à une demande du Kazakhstan d'inscrire à l'ordre du jour un nouveau point intitulé «Renseignements concernant les engagements volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période allant de 2008 à 2012». Ce point, dont l'ajout a été demandé après la publication de l'ordre du jour provisoire, a été inscrit à l'ordre du jour conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué.

10. Le Président a rappelé que, comme la Conférence des Parties l'avait demandé à sa treizième session⁷, le Secrétaire exécutif avait présenté un rapport à la vingt-huitième session du SBI concernant les moyens de traiter le point de l'ordre du jour intitulé «Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats». Lors de cette session, le SBI avait pris note des propositions présentées par le Secrétaire exécutif et recommandé que la Conférence des Parties reporte à sa seizième session l'examen de ce point, conformément à l'article 13 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, moment où elle souhaiterait peut-être se prononcer

⁵ Le représentant de l'Australie a indiqué que les parties de sa déclaration concernant la CMP valaient pour les membres du Groupe composite qui sont parties au Protocole de Kyoto.

⁶ La position exprimée dans cette déclaration a été appuyée par l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

⁷ FCCC/CP/2007/6, par. 23.

sur la façon de procéder si des faits nouveaux survenaient⁸. Sur proposition du Président et suivant la recommandation du SBI, la Conférence des Parties a décidé de reporter l'examen de ce point à sa seizième session.

11. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Élection du Président de la quatorzième session de la Conférence;
 - b) Adoption du règlement intérieur;
 - c) Adoption de l'ordre du jour;
 - d) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - e) Admission d'organisations en qualité d'observateurs;
 - f) Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires;
 - g) Dates et lieux des futures sessions;
 - h) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
3. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent:
 - a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
 - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.
4. Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.
5. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention:
 - a) Mécanisme financier de la Convention;
 - b) Communications nationales:
 - i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Mise au point et transfert de technologies;
 - d) Renforcement des capacités au titre de la Convention;

⁸ FCCC/SBI/2008/8, par. 119.

- e) Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - i) Mise en œuvre du Programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10);
 - ii) Questions relatives aux pays les moins avancés;
 - f) Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires.
6. Renseignements concernant les engagements volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période allant de 2008 à 2012.
 7. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009.
 8. Réunion de haut niveau.
 9. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs.
 10. Questions diverses.
 11. Conclusion des travaux de la session:
 - a) Adoption du rapport de la quatorzième session de la Conférence des Parties;
 - b) Clôture de la session.

C. Élection des membres du Bureau autres que le Président
(Point 2 d) de l'ordre du jour)

12. À la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président a fait savoir à la Conférence des Parties que M^{me} Karen Nicole Smith (Barbade) avait entrepris des consultations au sujet de cette question lors de la vingt-huitième session des organes subsidiaires. Or les groupes régionaux n'avaient pas encore tous proposé de candidatures. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties a décidé de surseoir à l'élection du Bureau en attendant que le processus de désignation de tous les candidats ait été mené à bonne fin. M^{me} Smith a été invitée à poursuivre les consultations pendant la session.
13. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a élu par acclamation sept vice-présidents, le rapporteur de la Conférence et les présidents de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et du SBI. Le Bureau de la quatorzième session de la Conférence des Parties était donc le suivant:

<u>Président</u>	M. Maciej Nowicki (Pologne)
<u>Vice-Présidents</u>	M. Mohammed Barkindo (Nigéria) M. Eric Mugurusi (République-Unie de Tanzanie) M. Mohammad Al-Sabban (Arabie saoudite) M. Vlad Trusca (Roumanie) M ^{me} Karen Christiana Figueres Olsen (Costa Rica) M. Philip Weech (Bahamas) M. Collin Beck (Îles Salomon)
<u>Rapporteur</u>	M ^{me} Gertraud Wollansky (Autriche)
<u>Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique</u>	M ^{me} Helen Plume (Nouvelle-Zélande)
<u>Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre</u>	M ^{me} Liana Bratasida (Indonésie)

14. Le Président a remercié la Rapporteuse pour le zèle avec lequel elle avait mené les consultations sur les élections, a félicité les membres du Bureau nouvellement élus et a exprimé sa gratitude aux anciens membres pour leur aide et leur dynamisme.

D. Admission d'organisations en qualité d'observateurs

(Point 2 e) de l'ordre du jour)

15. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, la Conférence a examiné une note du secrétariat sur la question de l'admission d'organisations en qualité d'observateurs, dans laquelle étaient mentionnées huit organisations intergouvernementales et 106 organisations non gouvernementales (ONG) qui avaient demandé le statut d'observateur⁹. En vertu du paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et suivant la recommandation du Bureau de la Conférence des Parties, qui avait examiné la liste des organisations candidates, la Conférence a décidé d'admettre ces organisations en qualité d'observateurs¹⁰.

16. Soulignant l'importance de la participation d'organisations intergouvernementales et d'ONG au processus découlant de la Convention, le Président a salué les organisations qui venaient d'être admises à la quatorzième session de la Conférence des Parties et les a invitées à jouer un rôle actif.

E. Organisation des travaux, y compris ceux de la session des organes subsidiaires

(Point 2 f) de l'ordre du jour)

17. Lorsqu'il a présenté cette question à la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président a appelé l'attention de la Conférence des Parties sur les annotations figurant dans l'ordre du jour provisoire publié sous les cotes FCCC/CP/2008/1 et Add.1. Il a fait observer que les organes subsidiaires se réuniraient dans le but d'élaborer, avant la clôture de leur session le 10 décembre, des projets de décision et de conclusions à l'intention de la Conférence des Parties.

18. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties a décidé de renvoyer les points ci-après aux organes subsidiaires pour qu'ils les examinent et lui soumettent des projets de décision ou de conclusions appropriés:

⁹ FCCC/CP/2008/3.

¹⁰ L'une des organisations a été admise uniquement à la quatorzième session de la Conférence des Parties.

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Point 5 a) Mécanisme financier de la Convention

Point 5 b) i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention

Point 5 b) ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

Point 5 c) Mise au point et transfert de technologies

Point 5 d) Renforcement des capacités au titre de la Convention

Point 5 e) i) Mise en œuvre du Programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)

Point 5 e) ii) Questions relatives aux pays les moins avancés

Point 7 a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007

Point 7 b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Point 5 c) Mise au point et transfert de technologies

Point 5 e) i) Mise en œuvre du Programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)

19. Il a été rappelé aux délégations que le SBI et le SBSTA se pencheraient sur différents aspects des points 5 c) et 5 e) i).

20. S'agissant du point 4 de l'ordre du jour, intitulé «Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention», le Président a proposé que la Conférence des Parties demande au Président du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, M. Luiz Alberto Figueiredo Machado (Brésil), de consulter les délégations de manière informelle sur la teneur d'une décision de la Conférence des Parties et de faire part au Président du résultat de ces consultations le 11 décembre 2008 au plus tard.

21. Le Président a aussi proposé que la Conférence des Parties élise les nouveaux président et vice-président du Groupe de travail à la dernière séance plénière, le 12 décembre, ce qui permettrait au président sortant de rendre compte des travaux du Groupe de travail au début de la réunion de haut niveau, le 11 décembre.

22. Appelant l'attention sur le point 6 de l'ordre du jour, intitulé «Renseignements concernant les engagements volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période allant de 2008 à 2012», le Président a proposé de tenir des consultations informelles sur la question et d'en rendre compte à la Conférence des Parties à la fin de la session.

23. Concernant le point 8 de l'ordre du jour, intitulé «Réunion de haut niveau», le Président a rappelé que les dates des 11 et 12 décembre avaient été retenues pour cette réunion. Celle-ci serait convoquée étant entendu qu'il y aurait une seule liste d'orateurs et que chacune des Parties, y compris les Parties à la Convention qui étaient également parties au Protocole de Kyoto, ne prendrait la parole qu'une seule fois. Aucune décision ne serait prise lors des séances communes. Le Président, appuyé par le Bureau de la

Conférence des Parties, a proposé de limiter à trois minutes la durée de chaque intervention lors de la réunion de haut niveau.

24. La Conférence des Parties a décidé de procéder comme le Président l'avait proposé.

F. Dates et lieux des futures sessions

(Point 2 g) de l'ordre du jour)

25. À la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président a proposé de tenir des consultations sur cette question et d'en rendre compte à une séance ultérieure.

26. À la 7^e séance, le 12 décembre, il a rendu compte des résultats de ses consultations. Il a invité la Conférence des Parties à examiner un projet de décision¹¹ acceptant l'offre généreuse de l'Afrique du Sud d'accueillir la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP) en 2011 et demandant aux Parties de présenter des offres pour l'accueil de la seizième session de la Conférence des Parties et de la sixième session de la CMP. Suivant une recommandation du Bureau tendant à reporter les dates de la quinzième session de la Conférence des Parties d'une semaine pour tenir compte de l'Aïd al-Adha, le Président a proposé que la quinzième session de la Conférence des Parties et la cinquième session de la CMP se tiennent du 7 au 18 décembre 2009. Il a aussi remercié le Gouvernement danois pour sa souplesse et son esprit constructif à cet égard. Compte tenu de cette proposition du Président, la Conférence des Parties a adopté la décision 9/CP.14 intitulée «Dates et lieux des futures sessions» (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

G. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs

(Point 2 h) de l'ordre du jour)

27. À la 7^e séance, le 12 décembre, le Président a appelé l'attention sur le rapport sur la vérification des pouvoirs¹², dont il ressortait que le Bureau avait approuvé les pouvoirs des représentants des Parties.

28. Suivant une recommandation du Bureau, la Conférence des Parties a adopté ce rapport.

H. Participation

29. La quatorzième session de la Conférence des Parties et les sessions parallèles des organes subsidiaires ont rassemblé des représentants de 191 Parties à la Convention ainsi que d'États admis au statut d'observateur, d'organes et de programmes des Nations Unies, de secrétariats de conventions, et d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées du système des Nations Unies (pour la liste complète, voir l'annexe I).

30. Des représentants de 36 organisations intergouvernementales et de 384 ONG ont également participé à la session (pour une liste complète, voir le document FCCC/CP/2008/INF.1 (Part 2)).

I. Documentation

31. L'annexe V donne la liste des documents dont la Conférence des Parties était saisie à sa quatorzième session.

¹¹ FCCC/CP/2008/L.6.

¹² FCCC/CP/2008/4-FCCC/KP/CMP/2008/8.

III. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

32. La Conférence des Parties était saisie du rapport du SBSTA sur sa vingt-huitième session, tenue à Bonn (Allemagne) du 4 au 13 juin 2008¹³.

33. À la 7^e séance, le 12 décembre, la Présidente du SBSTA, M^{me} Helen Plume (Nouvelle-Zélande), a présenté le projet de rapport du SBSTA sur sa vingt-neuvième session¹⁴ et a rendu compte oralement des résultats intéressant la Conférence des Parties¹⁵. À ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions, le SBSTA avait recommandé l'adoption d'un projet de décision par la Conférence des Parties. À sa vingt-neuvième session, le SBSTA a élu à son Bureau M. A. H. M. Rezaul Kabir (Bangladesh) vice-président et M. Purushottam Ghimire (Népal) rapporteur.

34. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note des rapports et a remercié M^{me} Plume pour son action et sa conduite des travaux en sa qualité de présidente du SBSTA au cours de l'année écoulée.

B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

35. La Conférence des Parties était saisie du rapport du SBI sur sa vingt-huitième session, tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008¹⁶.

36. À la 7^e séance, le 12 décembre, le Président du SBI, M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran), a présenté le projet de rapport du SBI sur sa vingt-neuvième session¹⁷ et les résultats intéressant la Conférence des Parties. À ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions, le SBI avait recommandé à la Conférence des Parties d'adopter cinq projets de décision. À sa vingt-neuvième session, le SBI a élu à son Bureau M^{me} Nataliya Kushko (Ukraine) vice-présidente et M. Kadio Ahossane (Côte d'Ivoire) rapporteur.

37. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note de ces rapports et a remercié M. Asadi d'avoir dirigé les travaux du SBI au cours des deux dernières années.

¹³ FCCC/SBSTA/2008/6.

¹⁴ FCCC/SBSTA/2008/L.14.

¹⁵ Faisant état des conclusions formulées par le SBSTA au sujet du point intitulé «Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: moyens d'inciter à prendre des mesures», un représentant du Danemark a indiqué que ces conclusions (figurant dans le document FCCC/SBSTA/2008/13, par. 35 à 48) avaient été adoptées par consensus. Le fait que le Danemark s'était joint au consensus ne préjugait pas de la position bien connue de ce pays concernant les droits des peuples autochtones, tels qu'ils étaient également reconnus dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones adoptée en septembre 2007.

¹⁶ FCCC/SBI/2008/8 et Add.1.

¹⁷ FCCC/SBI/2008/L.15.

IV. Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention

(Point 4 de l'ordre du jour)

38. À la 2^e séance, le 11 décembre, le Président, rappelant le paragraphe 9 de la décision 1/CP.13 (Plan d'action de Bali), a invité le Président du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention à présenter à la Conférence des Parties un rapport sur les progrès réalisés¹⁸.

39. Le Président du Groupe de travail spécial a rendu compte des quatre sessions tenues par le Groupe durant l'année écoulée. À la première session, le Groupe de travail spécial était convenu de s'employer, en procédant de manière cohérente, intégrée et transparente, à progresser sur tous les éléments dont il était chargé en application du Plan d'action de Bali. À chacune des sessions tenues en 2008, il a examiné tous ces éléments en tenant compte de leur imbrication. Il a ainsi réfléchi à une vision commune de l'action concertée à long terme, à une action renforcée pour l'adaptation et pour l'atténuation, et aux moyens de mise en œuvre correspondants, ainsi qu'à la fourniture de moyens technologiques et financiers, notamment dans le cadre d'arrangements institutionnels. Le Président du Groupe a indiqué que les Parties avaient pris une part active aux travaux et accompli des progrès en exposant leur façon de voir et leurs préoccupations et en avançant des idées et des propositions concrètes. Elles ont été aidées en cela par l'examen approfondi des questions clefs dans le cadre de huit ateliers de session. Cet examen a favorisé un rapprochement des points de vue sur les dispositions, les mécanismes et les arrangements institutionnels qui permettraient de renforcer l'application de la Convention. D'autres ateliers se tiendraient à la session suivante du Groupe en mars/avril 2009.

40. Le Président du Groupe de travail spécial a aussi signalé que, comme le Groupe l'y avait invité à la troisième session, il avait rassemblé dans un document les idées et propositions avancées par les Parties, en tenant compte des remarques des organisations dotées du statut d'observateur. Ce document récapitulatif avait été distribué avant la quatrième session et mis à jour durant celle-ci pour y intégrer des idées et des propositions supplémentaires¹⁹. Donnant ainsi une vue d'ensemble des idées et propositions formulées jusqu'ici, il permettait aux Parties de discerner les points de convergence et de divergence sur les éléments du Plan d'action de Bali et contribuerait à faire avancer les négociations en 2009.

41. Le Président du Groupe a noté que celui-ci avait adopté des conclusions sur son programme de travail pour 2009 et était convenu de se lancer résolument dans les négociations²⁰. Il a précisé que le Groupe avait invité son président à établir de nouveaux documents, notamment un texte de négociation, dans le but d'aider à recentrer les discussions et que les Parties avaient été engagées à présenter de nouvelles propositions concernant le contenu et la forme du texte à arrêter d'un commun accord afin de pouvoir examiner et évaluer la portée et l'état d'avancement des négociations à la sixième session du Groupe, en juin 2009. Il avait été convenu de programmer pour 2009 quatre sessions d'une durée totale de huit semaines au maximum, en gardant à l'étude la question de savoir s'il ne faudrait pas prévoir davantage de temps pour les réunions durant cette même année.

42. À la 7^e séance de la Conférence des Parties, le 12 décembre, le Président a indiqué que les consultations menées par le Président du Groupe de travail spécial (voir le paragraphe 20 ci-dessus)

¹⁸ Ce rapport figure dans l'annexe I du rapport sur la quatrième session du Groupe de travail spécial (FCCC/AWGLCA/2008/17).

¹⁹ FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1.

²⁰ FCCC/AWGLCA/2008/L.10.

avaient abouti à un projet de décision²¹ à soumettre à la Conférence des Parties. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties a adopté ce texte en tant que décision 1/CP.14, intitulée «Faire avancer le Plan d'action de Bali» (FCCC/CP/2008/7/Add.1). Le Président a remercié M. Figueiredo Machado pour l'excellent travail accompli et le dynamisme dont il avait fait montre en tant que président du Groupe au cours de l'année écoulée.

43. À la même séance, le Président a rappelé que la Conférence des Parties était convenue à sa 1^{re} séance d'élire les nouveaux président et vice-président du Groupe de travail spécial à sa dernière séance plénière (voir le paragraphe 21 ci-dessus). Sur sa proposition, la Conférence des Parties a élu par acclamation M. Michael Zammit Cutajar (Malte) président, M. Figueiredo Machado vice-président et M^{me} Lilian Portillo (Paraguay) rapporteuse du Groupe de travail spécial.

V. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention

(Point 5 de l'ordre du jour)

A. Mécanisme financier de la Convention

(Point 5 a) de l'ordre du jour)

44. La Conférence des Parties était saisie au titre de cette question du rapport du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)²². La question avait été renvoyée au SBI pour examen.

45. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur la recommandation du SBI²³, a adopté la décision 3/CP.14 intitulée «Mécanisme financier de la Convention: quatrième examen du mécanisme financier» (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

46. À la même séance, le Président a noté que, comme l'avait signalé le Président du SBI, l'Organe n'avait pas pu parvenir à un accord sur des directives supplémentaires à l'intention du FEM. Le Président avait demandé au Président du SBI de mener en son nom des consultations qui ont abouti à un projet de décision²⁴ à soumettre à la Conférence des Parties pour adoption. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties a adopté la décision 4/CP.14 intitulée «Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial» (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

B. Communications nationales

(Point 5 b) de l'ordre du jour)

1. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention

(Point 5 b) i) de l'ordre du jour)

47. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

48. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur une proposition du Président, a constaté que le SBI avait pris note du rapport sur les données présentées dans les inventaires

²¹ FCCC/CP/2008/L.4.

²² FCCC/CP/2008/2/Rev.1.

²³ FCCC/SBI/2008/L.29.

²⁴ FCCC/CP/2008/L.5.

de gaz à effet de serre (GES) des Parties pour la période 1990-2006²⁵ et du rapport de situation sur l'examen des quatrièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I²⁶.

2. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
(Point 5 b) ii) de l'ordre du jour)

49. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

50. À la 7^e séance, le 12 décembre, le Président a fait savoir que le SBI n'était pas en mesure de recommander pour adoption à cette session une décision sur les points intitulés «Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention» et «Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention». Le SBI reprendra l'examen de cette question à sa prochaine session.

C. Mise au point et transfert de technologies

(Point 5 c) de l'ordre du jour)

51. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBSTA et au SBI.

52. À la 7^e séance, le 12 décembre, le Président a indiqué que les délibérations du SBSTA et du SBI avaient abouti à un projet de décision que le SBI²⁷ recommandait à la Conférence des Parties d'adopter.

53. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a accepté, comme l'avait proposé le Ghana, de rebaptiser le programme mentionné dans le projet de décision pour le désigner sous le nom de «Programme stratégique de Poznan» et a adopté la décision 2/CP.14 intitulée «Mise au point et transfert de technologies», telle qu'elle avait été modifiée (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

54. Le Président a félicité les Parties pour leurs travaux et les a encouragées à collaborer sur cette importante question aux sessions futures.

D. Renforcement des capacités au titre de la Convention

(Point 5 d) de l'ordre du jour)

55. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

56. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note des conclusions adoptées par le SBI, intitulées «Renforcement des capacités au titre de la Convention»²⁸.

57. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur recommandation du SBI²⁹, a adopté la décision 6/CP.14 intitulée «Renforcement des capacités dans les pays en développement au titre de la Convention» (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

²⁵ FCCC/SBI/2008/12.

²⁶ FCCC/SBI/2008/INF.7.

²⁷ FCCC/SBI/2008/L.28/Add.1.

²⁸ FCCC/SBI/2008/L.25.

²⁹ FCCC/SBI/2008/8/Add.1.

E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention

(Point 5 e) de l'ordre du jour)

1. Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)

(Point 5 e) i) de l'ordre du jour)

58. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBSTA et au SBI.

59. À la 7^e séance, le 12 décembre, le Président a constaté avec regret que le SBI n'avait pas pu parvenir à des conclusions sur la question connexe intitulée «Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10» et a invité le SBI à en poursuivre l'examen à sa trentième session. Il a encouragé les Parties à redoubler d'efforts dans les discussions sur cette question cruciale lors des sessions futures.

60. À la même séance, la Conférence des Parties, agissant sur proposition du Président, a pris note des conclusions adoptées par le SBSTA concernant le «Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements»³⁰ et a invité le SBSTA à poursuivre l'examen de cette question à sa trentième session.

2. Questions concernant les pays les moins avancés

(Point 5 e) ii) de l'ordre du jour)

61. L'examen de cette question avait été renvoyé au SBI.

62. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur recommandation du SBI³¹, a adopté la décision 5/CP.14 intitulée «Nouvelles directives concernant le fonctionnement du Fonds pour les pays les moins avancés» (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

F. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties

par les organes subsidiaires

(Point 5 f) de l'ordre du jour)

63. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur recommandation du SBSTA³², a adopté la décision 7/CP.14 intitulée «Poursuite des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote» (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

VI. Renseignements concernant les engagements volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période allant de 2008 à 2012

(Point 6 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

64. À la 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Président a rappelé que l'inscription de ce point avait été proposée par le Kazakhstan pour lui permettre de fournir des renseignements sur ses engagements volontaires en matière de réduction des émissions. Le Kazakhstan avait communiqué les informations

³⁰ FCCC/SBSTA/2008/L.13/Rev.1.

³¹ FCCC/SBI/2008/L.21/Add.1.

³² FCCC/SBSTA/2008/L.19/Add.1.

pertinentes au secrétariat, qui en avait fait part dans un ordre du jour provisoire supplémentaire (voir le paragraphe 9 ci-dessus)³³. Sur proposition du Président, la Conférence des Parties est convenue que le Président entreprendrait des consultations officielles sur cette question.

65. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties, agissant sur recommandation du Président, a adopté des conclusions relatives à ce point de l'ordre du jour³⁴.

2. Conclusions

66. La Conférence des Parties a rappelé que le Gouvernement kazakh avait, le 23 mars 2000, conformément à l'alinéa *g* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention, notifié son intention d'être lié par les dispositions des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 du même article. Elle a rappelé également sa conclusion³⁵ selon laquelle, à la suite de la ratification du Protocole de Kyoto par le Kazakhstan, ce pays deviendrait une Partie visée à l'annexe I aux fins dudit protocole, conformément au paragraphe 7 de l'article premier du Protocole, tout en restant une Partie non visée à l'annexe I aux fins de la Convention. La Conférence des Parties a rappelé en outre que le Kazakhstan avait choisi 1992 comme année de référence aux fins de la Convention.

67. La Conférence des Parties a accueilli avec intérêt les renseignements sur les engagements volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période 2008-2012, communiqués par le Gouvernement kazakh dans une lettre du 3 novembre 2008 adressée au Secrétaire exécutif. Elle a pris note en particulier de l'engagement volontaire de ce pays de limiter durant cette période ses émissions de GES d'origine anthropique à 100 % du volume de ses émissions de 1992.

68. La Conférence des Parties a redemandé au Kazakhstan de présenter sa communication nationale³⁶ et ses inventaires annuels de GES³⁷ conformément à l'alinéa *b* du paragraphe 2 de l'article 4 et à l'article 12 de la Convention, en appliquant les directives FCCC pertinentes.

69. La Conférence des Parties a pris note du fait que le Gouvernement kazakh souhaitait que son inventaire annuel des émissions de GES fasse l'objet d'un examen.

³³ FCCC/CP/2008/1/Add.1.

³⁴ FCCC/CP/2008/L.2.

³⁵ FCCC/CP/2001/13/Add.4, chap. V C.

³⁶ Décisions 4/CP.5 et 4/CP.8 et «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie: directives FCCC pour l'établissement des communications nationales» (FCCC/CP/1999/7).

³⁷ Décisions 3/CP.5, 18/CP.8 et 13/CP.9 et «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, première partie: directives FCCC pour la notification des inventaires annuels» (FCCC/SBSTA/2006/9).

VII. Questions administratives, financières et institutionnelles

(Point 7 de l'ordre du jour)

États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2006-2007

(Point 7 a) de l'ordre du jour)

Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009

(Point 7 b) de l'ordre du jour)

70. L'examen de ces deux questions avait été renvoyé au SBI.

71. À sa 7^e séance, le 12 décembre, suite à une recommandation du SBI³⁸, la Conférence des Parties a adopté la décision 8/CP.14 intitulée «Questions administratives, financières et institutionnelles» (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

VIII. Réunion de haut niveau

(Point 8 de l'ordre du jour)

72. La réunion de haut niveau commune à la quatorzième session de la Conférence des Parties et à la quatrième session de la CMP a été ouverte par le Président de la Conférence des Parties et de la CMP à la 2^e séance de la Conférence des Parties et à la 4^e séance de la CMP, le 11 décembre.

A. Déclarations de chefs d'État ou de gouvernement

73. Au cours de la réunion de haut niveau, des déclarations ont été faites par les personnalités suivantes:

Président de la Pologne: M. Lech Kaczyński

Président du Guyana: M. Bharrat Jagdeo

Premier Ministre de Tuvalu: M. Apisai Ielemia

Premier Ministre de la Suède: M. Fredrik Reinfeldt

B. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies

74. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. BAN Ki-moon, a fait une déclaration durant la réunion de haut niveau. Le Secrétaire exécutif de la Convention, M. Yvo de Boer, a aussi fait une déclaration.

³⁸ FCCC/SBI/2008/L.17/Add.1/Rev.1.

C. Déclarations de hauts responsables politiques, de ministres et autres chefs de délégation

75. Au cours de la réunion de haut niveau, M. Waldemar Pawlak, Vice-Premier Ministre de la Pologne et Ministre de l'économie, a fait une déclaration. À la 3^e séance de la Conférence des Parties et à la 5^e séance de la CMP, le 11 décembre, ainsi qu'aux trois séances suivantes des deux organes, des déclarations nationales ont été prononcées par 121 ministres et autres chefs de délégation. Pour la liste des orateurs, voir l'annexe II.

IX. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs

(Point 9 de l'ordre du jour)

76. À la 6^e séance de la Conférence des Parties et à la 8^e séance de la CMP, le 12 décembre, des déclarations ont été faites par les représentants d'organisations intergouvernementales, d'ONG et d'autres organisations. Pour la liste de ces organisations, voir l'annexe III.

X. Questions diverses

(Point 10 de l'ordre du jour)

77. À la 7^e séance, le 12 décembre, plusieurs Parties ont fait des déclarations au sujet du document de séance sur la table ronde ministérielle informelle consacrée à une vision commune de l'action concertée à long terme³⁹. L'Inde a déclaré que, tout en reconnaissant au Président le privilège qui était le sien d'élaborer son résumé des délibérations, elle ne pouvait accepter certaines des conclusions qui y figuraient, notamment parce que le texte ne faisait pas expressément état des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives ou du principe de l'équité, et que le libellé laissait en outre entrevoir un document final juridiquement contraignant, ce qui ne cadrerait pas avec le Plan d'action de Bali. La Chine, la République bolivarienne du Venezuela, l'Arabie saoudite, la Colombie, la Bolivie, les Philippines et le Gabon ont souscrit à la position de l'Inde et ont exprimé des préoccupations analogues. Le Pakistan, la Chine, l'Arabie saoudite et les Philippines ont également déclaré que le document ne dénotait pas une unité de vues et ont confirmé que, pour ces pays, il était entendu que la nature du document en question restait celle d'un résumé du Président, que celui-ci avait établi en usant entièrement de ses prérogatives.

XI. Conclusion des travaux de la session

(Point 11 de l'ordre du jour)

A. Adoption du rapport de la quatorzième session de la Conférence des Parties

(Point 11 a) de l'ordre du jour)

78. À sa 7^e séance, le 12 décembre, la Conférence des Parties a examiné le projet de rapport de sa quatorzième session⁴⁰ et l'a adopté, en autorisant le Rapporteur à le terminer, selon les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

B. Remerciements au pays hôte

79. À la 7^e séance, le 12 décembre, les représentants du Danemark et du Brésil ont présenté un projet de résolution intitulé «Expression de gratitude au Gouvernement de la République de Pologne et

³⁹ FCCC/CP/2008/CRP.1/Rev.1.

⁴⁰ FCCC/CP/2008/L.1.

aux habitants de la ville de Poznan»⁴¹. À la même séance, la Conférence des Parties a adopté la résolution 1/CP.14 (FCCC/CP/2008/7/Add.1).

C. Clôture de la session
(Point 11 b) de l'ordre du jour)

80. Dans ses observations finales, le Président a déclaré que la conférence avait produit des résultats satisfaisants après deux semaines de travail acharné. Les gouvernements avaient réagi à la crise financière actuelle et au ralentissement de l'activité économique en faisant clairement savoir que ces événements ne devaient pas justifier l'inaction face à une crise climatique encore plus grave. La conférence fournissait des orientations précises sur les négociations à mener en 2009 pour le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, et elle avait également réussi à faire passer les négociations à la vitesse supérieure. Le Président a souligné que des dispositions majeures avaient été prises pour aider les pays en développement, en particulier grâce au règlement de la question de la situation juridique du Fonds pour l'adaptation qui pourrait désormais recevoir des projets susceptibles de contribuer à protéger les pays les plus vulnérables. Le Président a aussi pris note de la décision d'adopter le programme stratégique de Poznan concernant le transfert de technologies, qui devait accroître le volume des investissements pour transférer des techniques d'atténuation et d'adaptation vers les pays en développement. Il a déclaré que la conférence constituait un important jalon en vue d'aboutir d'un commun accord à un résultat à Copenhague, s'est félicité des efforts et de l'esprit de coopération manifestés à cette occasion par les Parties et a fait valoir que la voie à suivre pour faire face l'an prochain à la crise du climat passait par une solidarité internationale dans ce domaine.

81. Le Président a ensuite déclaré close la quatorzième session de la Conférence des Parties.

⁴¹ FCCC/CP/2008/L.3-FCCC/KP/CMP/2008/L.3.

Annexe I

**Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes
des Nations Unies qui ont participé à la quatorzième session
de la Conférence des Parties**

A. Parties à la Convention

Afghanistan	Danemark	Jamahiriya arabe libyenne
Afrique du Sud	Djibouti	Jamaïque
Albanie	Dominique	Japon
Algérie	Égypte	Jordanie
Allemagne	El Salvador	Kazakhstan
Angola	Émirats arabes unis	Kenya
Antigua-et-Barbuda	Équateur	Kirghizistan
Arabie saoudite	Érythrée	Kiribati
Argentine	Espagne	Koweït
Arménie	Estonie	Lesotho
Australie	États-Unis d'Amérique	Lettonie
Autriche	Éthiopie	Liban
Azerbaïdjan	ex-République yougoslave de Macédoine	Libéria
Bahamas	Fédération de Russie	Liechtenstein
Bangladesh	Fidji	Lituanie
Barbade	Finlande	Luxembourg
Bélarus	France	Madagascar
Belgique	Gabon	Malaisie
Belize	Gambie	Malawi
Bénin	Géorgie	Maldives
Bhoutan	Ghana	Mali
Bolivie	Grèce	Malte
Bosnie-Herzégovine	Grenade	Maroc
Botswana	Guatemala	Maurice
Brésil	Guinée	Mauritanie
Brunéi Darussalam	Guinée équatoriale	Mexique
Bulgarie	Guinée-Bissau	Micronésie (États fédérés de)
Burkina Faso	Guyana	Monaco
Cambodge	Haïti	Mongolie
Cameroun	Honduras	Monténégro
Canada	Hongrie	Mozambique
Cap-Vert	Îles Cook	Myanmar
Chili	Îles Marshall	Namibie
Chine	Îles Salomon	Nauru
Chypre	Inde	Népal
Colombie	Indonésie	Nicaragua
Communauté européenne	Iran (République islamique d')	Niger
Comores	Irlande	Nigéria
Congo	Islande	Nioué
Costa Rica	Israël	Norvège
Côte d'Ivoire	Italie	Nouvelle-Zélande
Croatie		Oman
Cuba		Ouganda

Ouzbékistan	Roumanie	Tchad
Pakistan	Royaume-Uni	Thaïlande
Palaos	de Grande-Bretagne	Timor-Leste
Panama	et d'Irlande du Nord	Togo
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Rwanda	Tonga
Paraguay	Sainte-Lucie	Trinité-et-Tobago
Pays-Bas	Saint-Kitts-et-Nevis	Tunisie
Pérou	Saint-Marin	Turkménistan
Philippines	Saint-Vincent-et-les	Turquie
Pologne	Grenadines	Tuvalu
Portugal	Samoa	Ukraine
Qatar	Sao Tomé-et-Principe	Uruguay
République arabe syrienne	Sénégal	Vanuatu
République centrafricaine	Serbie	Venezuela (République
République de Corée	Seychelles	bolivarienne du)
République de Moldova	Sierra Leone	Viet Nam
République démocratique du	Singapour	Yémen
Congo	Slovaquie	Zambie
République démocratique	Slovénie	Zimbabwe
populaire lao	Soudan	
République dominicaine	Sri Lanka	
République populaire	Suède	
démocratique de Corée	Suisse	
République tchèque	Suriname	
République-Unie de	Swaziland	
Tanzanie	Tadjikistan	

B. États dotés du statut d'observateur

Iraq
Saint-Siège

C. Organismes et programmes des Nations Unies

Centre des Nations Unies pour le développement régional
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU
Commission économique pour l'Europe de l'ONU
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU
Département des affaires économiques et sociales de l'ONU
Fonds des Nations Unies pour la population
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Forum des Nations Unies sur les forêts
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
Organisation des Nations Unies
Programme alimentaire mondial
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
Programme des Nations Unies pour le développement
Programme des Nations Unies pour l'environnement

Programme des Nations Unies pour les établissements humains
Stratégie internationale de prévention des catastrophes
Université des Nations Unies

D. Secrétariats de convention

Convention sur la diversité biologique
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal

E. Institutions spécialisées des Nations Unies

Banque mondiale/Société financière internationale
Fonds international de développement agricole
Fonds pour l'environnement mondial
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
Organisation de l'aviation civile internationale
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation internationale du Travail
Organisation maritime internationale
Organisation météorologique mondiale
Organisation mondiale de la santé
Organisation mondiale du tourisme
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
Union internationale des télécommunications

F. Organisations apparentées du système des Nations Unies

Agence internationale de l'énergie atomique
Organisation mondiale du commerce

Annexe II

Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

[ANGLAIS/ESPAGNOL/FRANÇAIS SEULEMENT]

A. Parties

Afrique du Sud

H.E. Mr. Marthinus Van Schalkwyk
Minister of Environmental Affairs and Tourism

Albanie

H.E. Mr. Taulant Bino
Deputy Minister of Environment, Forests and Water Administration

Algérie (*parlant au nom du Groupe des États africains*)

H.E. Mr. Abdelaziz Lahiouel
Ambassador of Algeria to the Republic of Poland

Allemagne

H.E. Mr. Sigmar Gabriel
Federal Minister for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety

Angola

H.E. Ms. Maria de Fatima Jardim
Minister of Environment

Antigua-et-Barbuda (*parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine*)

H.E. Mr. John Ashe
Ambassador/Permanent Representative of Antigua and Barbuda to the United Nations, New York

Arabie saoudite

H.E. Mr. Ali Bin Ibrahim Al-Naimi
Minister of Petroleum and Mineral Resources

Australie (*parlant au nom du Groupe composite*)

H.E. Ms. Penny Wong
Minister for Climate Change and Water

Autriche

H.E. Mr. Nikolaus Berlakovich
Federal Minister of Agriculture, Forestry, Environment and Water Management

Bangladesh

H.E. Mr. Raja Devasish Roy
State Minister for Environment
Ministry of Environment and Forests

Barbade

H.E. Mr. Denis Lowe
Minister of Environment, Water Resources and Drainage

Bélarus

Mr. Aleksandr Apatsky
First Deputy Minister
Ministry of Natural Resources and Environmental Protection

Belgique

S. E. M. Paul Magnette
Ministre du climat et de l'énergie

Bhoutan

H.E. Mr. Nado Rinchhen
Deputy Minister, National Environment Commission

Bolivie

S. E. M. John Vargas Vega
Viceministerio de Planificación Territorial y Medio Ambiente

Bosnie-Herzégovine

H.E. Mr. Zoran Skenderija
Ambassador of Bosnia and Herzegovina to the Republic of Poland

Brésil

H.E. Mr. Carlos Minc
Minister of the Environment

Burkina Faso

Mr. Alain Edouard Traore
Secrétaire-Général, Ministère de
l'Environnement et du Cadre de Vie

Cameroun

S. E. M. Pierre Hele
Ministre de l'environnement et de la protection
de la nature

Canada

S. E. M. Jim Prentice
Ministre de l'environnement

Cap-Vert

H.E. Mr. Jorge Tolentino Araujo
Ambassador of Cape Verde to the Federal
Republic of Germany

Chili

H.E. Ms. Ana Lya Uriarte
Minister, National Commission for the
Environment

Chine

H.E. Mr. Zhenhua Xie
Vice Chairman and Minister, National
Development and Reform Commission

Colombie

H.E. Mr. Juan Lozano Ramírez
Minister for Environment, Housing and
Territorial Development

Communauté européenne

S. E. M. Stavros Dimas
Commissaire à l'environnement

Congo

S. E. M. Okombi Salissa Andre
Ministre du Tourisme et de l'Environnement

Costa Rica

H.E. Mr. Roberto Dobles
Minister of Environment, Energy and
Telecommunications

Croatie

Mr. Nikola Ružinski
State Secretary, Ministry of Environmental
Protection, Physical Planning and Construction

Cuba

Sr. Orlando Rey Santos
Director de Medio Ambiente
Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio
Ambiente

Danemark

H.E. Ms. Connie Hedegaard
Minister of Climate and Energy

Égypte

H.E. Mr. Maged George Ellias Ghatas
Minister for Environmental Affairs

El Salvador

H.E. Mr. Carlos Jose Guerrero Contreras
Minister of Environment and Natural Resources

Émirats arabes unis

H.E. Mr. Rashed Ahmed Ben Fahad
Minister of Environment and Water

Équateur

H.E. Ms. Marcela Aguiñaga
Minister of Environment

Espagne

H.E. Ms. Elena Espinosa
Minister of Environment, Rural and Marine
Affairs

États-Unis d'Amérique

H.E. Ms. Paula Dobriansky
Under Secretary, Democracy and Global Affairs,
US Department of State

Ex-République yougoslave de Macédoine

H.E. Mr. Nexhati Jakupi
Minister of Environment and Physical Planning

Fédération de Russie

H.E. Mr. Stanislav Anatolievich Ananiev
Deputy Minister of Natural Resources and the
Environment

Finlande

H.E. Ms. Paula Lehtomäki
Minister of the Environment

France (*parlant au nom de l'Union européenne*)

S. E. M^{me} Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre d'État, Ministère de l'écologie, du
développement durable et de l'aménagement du
territoire

Gabon

H.E. Ms. Georgette Koko
Deputy Prime Minister, Minister of
Environment

Grèce

Mr. Evangelos Baltas
Secretary General
Hellenic Ministry of Environment, Physical
Planning and Public Works

Grenade (*parlant au nom de l'Alliance des
petits États insulaires*)

H.E. Mr. Sylvester Quarless
Minister of State, Ministry of the Environment

Guatemala

H.E. Mr. Luis Alberto Ferraté Felice
Minister of Environment and Natural Resources

Guinée

H.E. Mr. Papa Koly Kourouma
Minister of Sustainable Development and
Environment

Honduras (*parlant au nom du Président par
intérim (Honduras) de la Commission
centraméricaine de l'environnement et du
développement*)

H.E. Mr. Carlos José Guerrero Contreras
Minister of Environment and Natural Resources
of El Salvador

Îles Cook

H.E. Mr. Kete Ioane
Minister for the Environment

Îles Salomon

Mr. Rence Sore
Permanent Secretary
Ministry of Environment, Conservation and
Meteorology

Inde

H.E. Mr. Vijai Sharma
Vice-Minister
Ministry of Environment and Forests

Indonésie

H.E. Mr. Rachmat Witoelar
State Minister for the Environment

Iran (République islamique d')

H.E. Mr. Hassan Asilian
Deputy Head/Deputy Minister of the
Department of the Environment

Irlande

H.E. Mr. John Gormley
Minister for the Environment, Heritage and
Local Government

Islande

H.E. Ms. Thorunn Sveinbjarnardottir
Minister for the Environment

Israël

H.E. Mr. David Peleg
Ambassador of Israel in Warsaw

Italie

H.E. Ms. Stefania Prestigiacomo
Minister for Environment, Land and Sea

Jamaïque

Mr. André C. Franklin
Parliamentary Secretary, Ministry of Health

Japon

H.E. Mr. Tetsuo Saito
Minister of the Environment

Jordanie

H.E. Mr. Faris Mohamad Al-Junaidi
Deputy Minister of Environment

Kazakhstan

Ms. Galiya Karibzhanova
Head of Administration of International
Cooperation
Ministry of Environmental Protection

Kirghizistan

H.E. Ms. Jiparkul Bekkulova
Deputy Minister
State Agency for Environment Protection and Forestry

Lesotho

H.E. Mr. Makase Nyaphisi
Ambassador of the Kingdom of Lesotho to the Republic of Poland

Lettonie

H.E. Mr. Raimonds Vejonis
Minister of Environment

Libéria

Mr. Ben Turtur Donnie
Executive Director
Environmental Protection Agency of Liberia

Madagascar

H.E. Mr. Harison Edmond Randriarimanana
Minister of the Environment, Forests and Tourism

Malaisie

H.E. Mr. Douglas Uggah Embas
Minister of Natural Resources and Environment

Malawi

H.E. Mr. Rashid Gaffar
Deputy Minister, Ministry of Lands and Natural Resources

Maldives (*parlant au nom des pays les moins avancés*)

H.E. Mr. Mohamed Shareef
Deputy Minister of Housing, Transport and Environment

Mali

H.E. Mr. AG Alhassane Aghatam
Minister of Environment and Sanitation

Malte

H.E. Mr. George Pullicino
Minister for Resources and Rural Affairs

Maroc

M. Jamal Mahfoud
Secrétaire général, Secrétaire d'État chargé de l'eau et de l'environnement

Maurice

H.E. Mr. Lormus Bundhoo
Minister of Environment and National Development Unit

Mexique

H.E. Mr. Juan Rafael Elvira
Minister for Environment and Natural Resources

Micronésie (États fédérés de)

H.E. Mr. Alik Alik
Vice-President

Mongolie

H.E. Mr. Baldan Enkhmandakh
Vice-Minister for Foreign Affairs and Trade
Special Envoy of the President on Climate Change

Monténégro

H.E. Mr. Sinisa Stankovic
Deputy Minister of Tourism and Environment

Mozambique

H.E. Ms. Alcinda Antonio De Abreu
Minister for Coordination of Environmental Affairs

Namibie

H.E. Ms. Netumbo Nandi-Ndaitwah
Minister of Environment and Tourism

Népal

H.E. Mr. Ganesh Shah
Minister of Environment, Science and Technology

Nicaragua

S. E. Sr. Roberto Araquistain Cisneros
Viceministro, Ministerio del Ambiente y los Recursos Naturales

Nigéria

H.E. Mr. Chuka Odom
Federal Minister of Environment, Housing and Urban Development

Norvège

H.E. Mr. Erik Solheim
Minister of the Environment

Nouvelle-Zélande

H.E. Mr. Timothy Groser
Minister of Trade, Associate Minister for
Climate Change (International Negotiations)

Ouganda

H.E. Ms. Jesca Eriyo
Minister of State
Ministry of Water and Environment

Pakistan

H.E. Mr. Hameed Ullah Jan Afridi
Federal Minister for Environment

Panama

H.E. Ms. Ligia Castro de Doens
Minister of State/General Administrator,
National Environmental Authority

Papouasie-Nouvelle-Guinée

H.E. Mr. Robert G. Aisi
Ambassador/Permanent Representative of Papua
New Guinea to the United Nations, New York

Pays-Bas

H.E. Ms. Jacqueline Cramer
Minister of Environment and Spatial Planning

Pérou

H.E. Mr. Antonio Brack Egg
Minister of Environment

Philippines

H.E. Mr. Heherson T. Alvarez
Minister/Presidential Adviser on Climate
Change
Office of the President

Pologne

Mr. Janusz Zaleski
Under-Secretary of State
Ministry of Environment

Portugal

H.E. Mr. Francisco N. Correia
Minister for the Environment

République de Corée

H.E. Mr. Maanee Lee
Minister of Environment

République démocratique du Congo

S. E. M. Jose E.B. Endundo
Ministre de l'environnement, conservation de la
nature et tourisme

République démocratique populaire lao

H.E. Ms. Khempheng Pholsena
Minister to the Prime Minister's Office
Head of Water Resources and Environment
Administration

République dominicaine

Mr. Omar Ramirez Tejada
Secretary of State, Advisor on Climate Change
and CDM

République tchèque

H.E. Mr. Martin Bursik
Deputy Prime Minister and Minister of the
Environment

République-Unie de Tanzanie

Mr. Mbarak Abdulwakil
Deputy Permanent Secretary
Vice President's Office

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord**

H.E. Mr. Ed Miliband
Secretary of State of the Department of Energy
and Climate Change

Samoa

H.E. Mr. Faumuina Tiatia Liuga
Minister of Natural Resources and Environment

Sénégal

S. E. M. Djibo Leyti Ka
Ministre d'État, Ministère de l'environnement,
de la protection de la nature, des bassins de
rétention et lacs artificiels

Serbie

H.E. Mr. Oliver Dulić
Minister of Environment and Spatial Planning

Seychelles

H.E. Mr. Ronald Jumeau
Ambassador/Permanent Representative of the
Republic of Seychelles to the United Nations,
New York

Slovénie

H.E. Mr. Karl Erjavec
Minister of the Environment and Spatial
Planning

Soudan

Mr. Saadeldin Ibrahim Mohammed Izzeldin
Secretary General
Higher Council for Environment and Natural
Resources

Sri Lanka

H.E. Mr. Patali Champika Ranawaka
Minister of Environment and Natural Resources

Suède

H.E. Mr. Andreas Carlgren
Minister for the Environment

Suisse

S. E. M. Moritz Leuenberger
Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral
de l'environnement, des transports, de l'énergie
et de la communication

Suriname

H.E. Ms. Joyce D. Amarello-Williams
Minister of Labour, Technological Development
and Environment

Tchad

H.E. Mr. Ali Souleyman Dabye
Minister of Environment

Thaïlande

Ms. Nisakorn Kositratna
Deputy Permanent Secretary, Ministry of
Natural Resources and Environment

Timor-Leste

H.E. Mr. João Mendes Gonsalves
Minister of Economy and Development

Togo

S. E. M. Kossivi Ayikoe
Ministre de l'Environnement et des Ressources
Forestières

Tunisie

S. E. M. Nadhir Hamada
Ministre de l'environnement et du
développement durable

Turquie

Mr. Hasan Zuhuri Sarikaya
Under-Secretary, Ministry of Environment and
Forestry

Ukraine

H.E. Mr. Heorhiy Filipchuk
Minister of Environmental Protection

Uruguay

H.E. Mr. Carlos Colacce
Minister of Environment

Venezuela (République bolivarienne du)

Ms. Ilenia Medina
Director General, Department of Cooperation
Economic and International Trade
Ministry of Foreign Affairs

Viet Nam

H.E. Mr. Nguyen Thien Nhan
Deputy Prime Minister

Zimbabwe

Ms. Margaret Sangarwe
Permanent Secretary
Ministry of Environment and Tourism

B. États dotés du statut d'observateur**Saint-Siège**

Reverend Ionut Paul Strejac
Secretary of the Apostolic Nunciatura in Poland of
the Holy See

Annexe III

Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 8 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 19 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

A. Organisations intergouvernementales

Commission permanente du Pacifique Sud
Institut international du froid
Organisation internationale de la francophonie
Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole
Union mondiale pour la conservation de la nature-UICN

B. Organisations non gouvernementales

Académie polonaise des sciences, Poznan (parlant au nom des organismes de recherche et d'organisations indépendantes)
Amis de la Terre international
Archevêque de Suède (parlant au nom du Conseil œcuménique des églises)
Black Sea Women's Club, avec Life e.V. (parlant au nom du groupe de travail des femmes)
Congress of South African Trade Unions et Confédération syndicale internationale (parlant au nom des syndicats)
Direction du développement durable Électricité de France (parlant au nom des entreprises et de l'industrie au niveau international)
Fédération internationale des producteurs agricoles (parlant au nom des agriculteurs dans le monde)
Greenpeace, Réseau Action Climat Canada, Nature and Youth Denmark et Indian Youth Climate Network (parlant au nom de la jeunesse mondiale)
ICLEI - Local Governments for Sustainability
Ministère québécois du développement durable, de l'environnement et des parcs (parlant au nom des dirigeants d'États et de régions chargés de la question du climat)
Oxfam (parlant au nom des organisations non gouvernementales œuvrant pour l'environnement)
Réseau Afrique Climat
Réseau pour l'environnement autochtone (parlant au nom de l'International Forum of Indigenous Peoples)
Women's and Environment Development Organization

Annexe IV

**Calendrier des réunions des organes créés en application
de la Convention, pour la période 2009-2013**

- Première série de sessions en 2009: du 1^{er} au 12 juin
- Seconde série de sessions en 2009: du 7 au 18 décembre
- Première série de sessions en 2010: du 31 mai au 11 juin
- Seconde série de sessions en 2010: du 8 au 19 novembre
- Première série de sessions en 2011: du 6 au 17 juin
- Seconde série de sessions en 2011: du 28 novembre au 9 décembre
- Première série de sessions en 2012: du 14 au 25 mai
- Seconde série de sessions en 2012: du 26 novembre au 7 décembre
- Première série de sessions en 2013: du 3 au 14 juin
- Seconde série de sessions en 2013: du 11 au 22 novembre

Annexe V**Documents dont la Conférence des Parties était saisie
à sa quatorzième session**

FCCC/CP/2008/1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/CP/2008/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif. Additif. Ordre du jour provisoire supplémentaire et renseignements complémentaires sur la réunion de haut niveau
FCCC/CP/2008/2/Rev.1	Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note révisée du secrétariat
FCCC/CP/2008/3	Admission d'observateurs: organisations présentant une demande de statut d'observateur. Note du secrétariat
FCCC/CP/2008/4- FCCC/KP/CMP/2008/8	Rapport sur la vérification des pouvoirs. Rapport du Bureau
FCCC/CP/2008/5	Lettre datée du 3 novembre 2008, adressée au Secrétaire exécutif du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques par le Kazakhstan, relative aux renseignements concernant les engagements volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période allant de 2008 à 2012
FCCC/CP/2008/6	Informal ministerial round table on a shared vision for long-term cooperative action. Note by the President-designate
FCCC/CP/2008/INF.1 (Parts 1 and 2)	List of participants
FCCC/CP/2008/MISC.1 (Parts 1 and 2)	Provisional list of participants
FCCC/CP/2008/L.1	Projet de rapport de la quatorzième session de la Conférence des Parties
FCCC/CP/2008/L.2	Renseignements concernant les engagements volontaires chiffrés du Kazakhstan pour la période allant de 2008 à 2012. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/CP/2008/L.3- FCCC/KP/CMP/2008/L.3	Expression de gratitude au Gouvernement de la République de Pologne et aux habitants de la ville de Poznan. Projet de résolution présenté par le Danemark
FCCC/CP/2008/L.4	Faire avancer le Plan d'action de Bali. Proposition du Président
FCCC/CP/2008/L.5	Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial. Proposition du Président
FCCC/CP/2008/L.6	Dates et lieux des futures sessions. Proposition du Président
FCCC/CP/2008/CRP.1/Rev.1	Report on the informal ministerial round table on a shared vision for long-term cooperative action. Revised summary by the chair
FCCC/SBSTA/2008/6	Rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008

FCCC/SBSTA/2008/7	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/SBSTA/2008/L.13/Rev.1	Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements. Projet révisé de conclusions proposé par la Présidente
FCCC/SBSTA/2008/L.14	Projet de rapport de la vingt-neuvième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBSTA/2008/L.19/Add.1	Questions diverses. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif
FCCC/SBI/2008/8	Rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008
FCCC/SBI/2008/8/Add. 1	Rapport de la vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, tenue à Bonn du 4 au 13 juin 2008. Additif. Projets de décision soumis à la Conférence des Parties et à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto pour adoption
FCCC/SBI/2008/9	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/SBI/2008/L.15	Projet de rapport de la vingt-neuvième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
FCCC/SBI/2008/L.17/Add.1/Rev.1	Questions administratives, financières et institutionnelles. Projet de conclusions proposé par le Président. Additif
FCCC/SBI/2008/L.25	Renforcement des capacités au titre de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBI/2008/L.28 et Add.1	Mise au point et transfert de technologies. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/SBI/2008/L.29	Mécanisme financier de la Convention. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/AWGLCA/2008/3	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa première session, tenue à Bangkok du 31 mars au 4 avril 2008
FCCC/AWGLCA/2008/6	Résumé des points de vue exprimés au cours de la première session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention au sujet de l'élaboration du programme de travail biennal prescrit au paragraphe 7 du Plan d'action de Bali. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/8	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa deuxième session, tenue à Bonn du 2 au 12 juin 2008
FCCC/AWGLCA/2008/11	Résumé des points de vue exprimés au cours de la deuxième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Note du Président

FCCC/AWGLCA/2008/12 et Corr.1	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa troisième session, tenue à Accra du 21 au 27 août 2008
FCCC/AWGLCA/2008/13	Résumé des points de vue exprimés au cours de la troisième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2008/14	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/AWGLCA/2008/L.10	Programme de travail pour 2009. Projet de conclusions proposé par le Président
FCCC/AWGLCA/2008/L.11	Rapport à la Conférence des Parties à sa quatorzième session sur les progrès accomplis. Projet de conclusions proposé par le Président
